

Conseils pratiques

Remarques

Attention, les parcours ne sont pas actuellement balisés. Seules les portions de PR  et GR  que vous emprunterez sont signalées.

Nous vous proposons un sens de parcours numérotés qui peut toutefois s'inverser.

Les boucles peuvent être reliées entre elles par les liaisons ●●●● afin de découvrir les autres chemins du territoire et prolonger votre circuit de randonnée.

Pour votre sécurité

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne face aux voitures, bord gauche de la chaussée (art.R.412-36). En groupe, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée (art.R.412-42). Respectez les consignes du code de la route.

Évitez d'emprunter les sentiers les jours de chasse. Soyez prudents.

Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés et prévoyez une quantité d'eau suffisante même si le parcours vous semble de courte durée.

Pour préserver et respecter la nature

N'allumez pas de feu, il se propage très rapidement.

Prévoyez un sac pour ramener les restes de votre pique-nique.

Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées. La nature est fragile, prenez-en soin.

Nos partenaires

OFFICE DU TOURISME DE SENS

Tél. : 03 86 65 19 49

Courriel : otsi.sens@wanadoo.fr



CDRP 89

Tél. : 03 86 52 61 82

Site Internet : www.randopedestre89.com

Courriel : cdrp.yonne@wanadoo.fr

RANDO PLEINE NATURE

Tél. : 03 86 86 63 62

RANDO MAILLOT

Tél. : 03 86 95 50 20

CAF SENONAI

Tél. : 03 86 97 19 21

Site Internet : <http://cafsononais.free.fr>

CAF Avenir de PARON

Tél. : 06 08 51 86 35

Site Internet : <http://cafparon.ffcam.fr>

VTT SENONAI

Tél. : 03 86 97 10 73

Site Internet : <http://vtt-senonais.over-blog.com>

Renseignements



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SÉNONAIS

Dépliant et Cartographie : service SIG

21 Bd du 14 Juillet - B.P. 552 - 89105 SENS Cedex

Téléphone : 03.86.65.86.50

Télécopie : 03.86.65.86.60

Site Internet : www.cc-senonais.fr



Mairie de SENS

Téléphone : 03.86.95.67.00

Si vous constatez des erreurs ou omissions dans le document, n'hésitez pas à nous en faire part. Elles seront prises en compte dans les futures versions. Merci.



Communauté de Communes du Sénonais

BOUCLE
10c



CIRCUIT DE
SENS



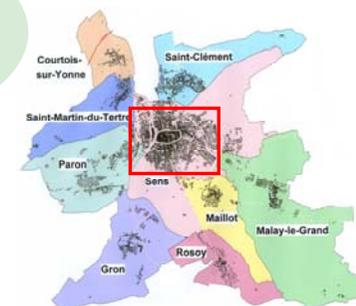
10,8 km



2h45



10 m



Bonne promenade !

Le parcours



Départ Parking en face de l'Eglise Sainte-Mathie. Boulevard de Maupéou.

1 Remonter les Promenades en direction de la fontaine. Au niveau de celle-ci, tourner à gauche, et traverser le "boulevard des Garibaldi". Passer devant l'entrée du Théâtre Municipal.

2 Au "rond point de la Demi-Lune", descendre la deuxième rue à gauche "rue Général Leclerc". Traverser aussitôt en face pour rejoindre un petit passage (panneau sens interdit, derrière la Croix Rouge) "rue Benoit Voisin". Tourner ensuite à droite "rue Claude Dechambre". Au bout de cette rue, tourner à droite puis prendre aussitôt à gauche "rue des Chaillots" (longer le cimetière).

3 Tourner à gauche "rue de la Pépinière". Traverser le "boulevard de Verdun". Faire quelques pas et partir sur la droite "rue de Thorigny".

4 Dépasser les deux impasses sur la droite. Descendre la rue et passer entre les poteaux en bois à droite pour accéder à la coulée verte. Marcher sur 2 km en traversant à quatre reprises des voies de circulation. Longer le Centre de Secours (à gauche) et les Charmilles (à droite).

5 Avant le pont de la D606, emprunter un petit passage sur la droite pour rejoindre la "rue Colette". Après le virage, tourner à gauche "rue Pierre Lavergne", puis continuer par la "rue Albert Einstein". Après le tournant, quitter la rue et poursuivre par un petit passage tout droit. Traverser la "route de Maillot", marcher à droite, puis rejoindre le "chemin des Boutours" un peu plus loin sur la gauche.

6 Marcher sur 2 km en longeant la Vanne et les Jardins Familiaux.

7 Au bout du chemin, prendre à gauche "rue des Maraîchers". Traverser "l'avenue de Sénigallia" pour rejoindre sur la gauche le "chemin d'entre deux Vannes". Poursuivre sur le "chemin de Babie". Passer devant le parc du Moulin à Tan. Vous avez la possibilité de visiter le parc et faire une petite pause agréable (aires de pique-nique, jeux pour enfants, animaux...).

8 Continuer le Chemin de Babie, puis tourner à gauche "rue de Mocquesouris". Poursuivre par la "rue Eugène Delaporte". Tourner à gauche "rue Champbertrand". Franchir 3 cours d'eau : le Ru de Monsalé, la Vanne et la Lingue. Tourner ensuite à droite en direction des bords de l'Yonne en longeant la Lingue.

9 Tourner à droite sur le "chemin de Halage". Poursuivre sur le "quai du Petit Hameau", puis le "quai Ernest Landry". Descendre à gauche et passer sous le Pont de l'Yonne (quai pavé) pour rejoindre le "quai Jean Moulin". Sur la rive opposée, vous pouvez apercevoir l'Eglise Saint-Maurice.

10 Au bout du quai, prendre à droite. Passer devant le square "du Clos le Roi", puis rejoindre les promenades. Dépasser le kiosque à musique et retrouver l'Eglise Sainte-Mathie (à gauche) et le parking du départ.

